



RAPPORT DE DIAGNOSTIC MULTISECTORIEL RAPIDE DES BESOINS DES EXILES VIVANT DANS LE CAMPEMENT DU SITE DE L'ESPLANADE DE L'ECLUSE (ST DENIS)



OCTOBRE 2020

METHODOLOGIE

La collecte de données a été réalisée en trois phases d'enquêtes terrain les 12, 27 et 29 Octobre 2020 sur le campement situé sur l'autoroute de l'A1 (au niveau du site de l'esplanade de l'écluse à Saint-Denis). Ce campement est installé depuis le mois d'août et un nombre croissant de personnes y vivent. Cette enquête avait pour objectif de documenter les conditions de vie et les besoins multisectoriels des exilé.e.s vivant sur le campement.

L'enquête a été réalisée directement auprès des exilé.e.s sur le camp (estimation entre 1100 à 2138 personnes sur place¹). Un échantillonnage a été réalisé selon la typologie des personnes présentes sur le camp. Selon les informations qui ont été remontées par les associations partenaires MdM et Utopia56, il s'agit majoritairement d'hommes majeurs Afghans. Un nombre moindre de profils différents est également présent sur le camp, à savoir des Somalien.ne.s, une femme seule, des femmes avec enfant(s), des familles et des mineurs isolés.

Les données ont été récoltées par plusieurs groupes d'enquêteurs composées de personnes mobilisées par différentes organisations à savoir la Fondation Armée du Salut, ACF, Utopia 56, Watizat et CEDRE / Secours catholique et encodées directement sur Kobo Collect.

Les données ont ainsi pu être collectées instantanément lors de notre présence sur le camp. Au total, soixante et une enquêtes ont été effectuées dont douze spécifiquement sur les violences. Il est à noter que lors de la réalisation des enquêtes, beaucoup de personnes répondaient entourées d'un groupe de leur communauté. Beaucoup de personnes ont ajouté qu'elles auraient répondu la même chose si elles avaient été interrogées pour l'enquête, ce qui permet de consolider l'échantillonnage.

RESULTATS

1. PROFIL DES EXILÉ.E.S

Sur les enquêtes réalisées, 7% étaient des femmes et 93% des hommes.

L'âge des exilé.e.s est jeune, allant de dix-neuf ans pour les plus jeunes à quarante-cinq ans pour l'homme le plus âgé. La **moyenne d'âge est de 26,7 ans**, avec une moyenne plus élevée chez les femmes, vingt-neuf ans contre 26,5 ans pour les hommes.

Les langues parlées par les exilé.e.s sont multiples : 55% parlent dari, 44% anglais, 32% pachtou, 20% somalien et 14% français. D'autres langues sont parlées sur le camp, à savoir l'arabe (12%) ou encore l'allemand, souvent lié à un séjour préalable des exilé.e.s en Allemagne.

Les personnes interrogées sont **présentes en France depuis le jour même jusqu'à quatre ans maximum**. Le temps moyen passé en France est de six mois. Le temps passé sur le camp par les exilé.e.s est de 0 jour pour les plus récemment arrivé.e.s jusqu'au début de l'installation du camp pour les plus ancien.ne.s. Cela laisse penser que certain.e.s habitant.e.s étaient présent.e.s dans la zone avant l'installation du camp. Le temps moyen depuis lequel les personnes vivent sur le camp est de 1,7 mois.

¹ au 30 octobre 2020 selon France Terre d'Asile

Parmi les répondant.e.s, **une large majorité indique vivre seule (88%)**. Toutefois, on note une large majorité des hommes qui sont seuls (83% des personnes interrogées). Parmi les femmes, 50% sont seules et 50% sont avec leur ménage. Les habitant.e.s seule.s sont en moyenne plus jeunes : vingt-six ans, contre 30,5 ans en moyenne pour les personnes sur le camp avec leur ménage.

La composition des ménages est variable, allant de deux enfants pour une mère somalienne seule à douze hommes pour un même foyer. Un bébé de moins de deux ans est présent sur le camp, vivant seul avec sa mère. Cependant, il est à noter que la composition des ménages n'a pas été décrite par les exilé.e.s à chaque enquête.

Plus de six personnes sur dix ont une difficulté / vulnérabilité spécifique sur le camp. Il peut s'agir de problèmes de santé ou de handicap (36%), qui nécessitent des soins particuliers (pacemaker par exemple) ou un régime alimentaire adapté (lié au diabète et cholestérol notamment). Il a également été noté de multiples problématiques liées à la situation administrative et l'accès aux droits des exilé.e.s. D'autres problèmes comme des problèmes de peau ont été notés (7%). Un possible lien est à établir avec les cas de gale détectés par des organisations comme MdM sur place.

Concernant les problématiques liées à la situation administrative des exilé.e.s, il s'agit **en grande majorité de demandeur.se.s d'asile en procédure dublin (61%)**. Sont également présent.e.s sur le camp des personnes sans papiers à savoir sans procédure en cours de demande de documents autorisant le séjour sur le territoire (18%), des personnes dont la demande d'asile n'a pas encore été enregistrée (18%). Il y a également, en plus faible nombre, un débouté du droit d'asile et une réfugiée.

Parmi les répondant.e.s, 69% des personnes reçoivent leur allocation OFII sur leur carte ADA. 73% des personnes qui ont un dossier OFPRA en cours n'ont toutefois pas reçu d'aide de la SPADA pour traduire les documents associés à leur dossier.

2. EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

En termes d'Eau, Hygiène et Assainissement, **avant l'installation de points d'eau par l'ONG Solidarités International à la demande et avec l'appui de la Mairie de St Denis, seulement 24% des répondant.e.s** disent avoir eu accès à de l'eau propre pour boire, manger et faire la lessive.

Pour boire, les usager.e.s s'approvisionnaient via des fontaines publiques ou installations provisoires (51%) ou de l'eau en bouteille (41%). Trois personnes disent qu'elles buvaient de l'eau du canal. Le temps mis par les exilé.e.s pour s'approvisionner en eau potable allait de zéro minute jusqu'à trois heures, avec une moyenne de vingt-deux minutes.

Pour les autres usages de l'eau, à savoir la cuisine et la lessive, les exilé.e.s utilisaient l'eau des fontaines publiques (31%). Pour les autres, certain.e.s doivent payer pour avoir accès à des laveries ou vont chez des connaissances pour cela, mais dans une moindre mesure. Lors de leur réponse à cette question, plusieurs personnes ont tout de même précisé ne pas faire la cuisine ou laver leurs habits, et donc ne pas utiliser d'eau pour cela.

Il est à noter que **100% des femmes interrogées disent ne pas avoir accès à l'eau propre en quantité suffisante**. Elles sont toutefois informées de l'existence des points d'eau (visible de leurs tentes) mais ne peuvent y avoir accès pour des raisons sécuritaires : peur de quitter la tente et de se faire voler ou peur de se faire harceler sexuellement sur les quelques mètres qui séparent le point d'eau de leurs tentes. Elles comptent sur les donations en bouteilles d'eau d'associations ou de particuliers. Parfois, les hommes (somalien) vont remplir des bouteilles pour elles mais ils n'ont pas assez de contenants pour cela.

59% des personnes interrogées disent avoir, depuis l'installation de points d'eau par l'ONG Solidarités International, un accès à l'eau propre pour ces usages.

Concernant l'accès aux toilettes, au moment de l'enquête, **84% des répondant.e.s défèquent à l'air libre**, sur les différentes zones identifiées du camp (à l'entrée à droite et au fond à gauche au pied des escaliers notamment). L'une des femmes a spécifié qu'elle ne va plus aux toilettes et prend des médicaments contre la constipation. Les autres usagers, en forte minorité, utilisent des toilettes publiques en ville ou vont dans des lieux publics. Les contraintes liées à l'accès aux toilettes sont liées à la propreté et à la distance élevée notamment. Les femmes ayant répondu à ce questionnaire ont toutes répondu avoir des difficultés d'accès aux toilettes liées à la sécurité.

Concernant l'accès aux douches, **33% des répondant.e.s utilisent les bains douches municipaux**. Six personnes se douchent dans le canal. Le reste des répondants indique ne pas se doucher pour de multiples raisons : eau froide, absence d'intimité notamment. Le temps mis par les exilé.e.s pour se doucher peut aller jusqu'à deux heures. En moyenne, ils/elles mettent quarante-trois minutes pour cela. Certains exilés n'ont pas pris de douche depuis plus de deux mois. 48% d'entre les exilé.e.s ne se sont pas douché.e.s depuis plus d'une semaine.

En termes de gestion des déchets, une personne sur trois dit ne pas gérer ses déchets. 35% des exilé.e.s utilisent des bennes à ordures ou d'autres dispositifs (poubelles individuelles ou de ville). **86% des répondant.e.s pensent qu'il y a un problème de gestion des déchets**, lié notamment à l'absence de ramassage par les services de la ville dans le camp.

59% des répondant.e.s estiment ne pas avoir leurs besoins en produits d'hygiène couverts et 49% des exilé.e.s estiment ne pas avoir assez de biens nécessaires pour leur protection contre le Covid-19 (masques, gel hydro alcoolique, entre autres).

3. SECURITÉ ALIMENTAIRE

Concernant la sécurité alimentaire des exilé.e.s, **85% ont recours à des distributions faites par des associations sur le camp pour se nourrir**. 17% dépendent également des dons des particuliers. 30% des répondant.e.s disent devoir également acheter de la nourriture pour subvenir à leurs besoins. La très grande majorité des exilé.e.s ne connaît pas le nom des associations de distributions alimentaires.

80% des répondant.e.s n'ont pas la capacité de stocker de la nourriture. Les personnes qui disent pouvoir stocker de la nourriture le font dans leur tente.

60% des exilé.e.s ne prennent qu'un repas par jour. Cela explique que 21% disent ressentir en permanence une sensation de faim, **49% des répondant.e.s ont souvent faim**. Seulement 6% dit n'avoir jamais faim.

61% des exilé.e.s n'a aucune source de revenus, 20% touchent des aides de l'Etat. Les personnes comptent donc sur d'autres moyens de gagner des revenus, comme la mendicité ou le recours à leurs proches et la communauté. 60% des personnes seules sont sans ressources.

4. ABRIS, BIENS NON ALIMENTAIRES ET AUTRES BESOINS NON COUVERTS

91% des exilé.e.s vivent dans des tentes. Deux personnes n'ont aucun abri. Les principales inquiétudes concernant l'abri sont l'absence de protection des éléments extérieurs (69% des répondant.e.s), l'absence de sécurité (40%), les abris surpeuplés (39%) ou encore des disputes potentielles sur l'utilisation des terres (21%).

En dehors de la nourriture, **les besoins sont multiples et divers, à savoir des vêtements pour 61% des exilé.e.s, du matériel pour les tentes,** à savoir des couvertures (pour 63%) et matelas (38% des répondant.e.s), du matériel pour cuisiner, un téléphone et de l'accompagnement juridique. L'absence d'électricité a également été notée, notamment pour recharger son portable ou cuisiner.

5. ASSISTANCE ET ACCÈS

En termes d'assistance, seulement 47% des personnes sur le camp reçoivent de l'aide d'une association. Au-delà de l'aide alimentaire évoquée précédemment, il s'agit par exemple d'aide en matière d'accès à l'eau (13%), d'assistance juridique ou en lien avec la santé.

Toutefois, cette aide peut faire naître des conflits au sein du camp, et ce pour diverses raisons. Tout d'abord, parce qu'il n'y en a pas assez pour tous ceux qui y ont droit (selon 45% des personnes interrogées). Il a également été noté **l'existence de bagarres entre les exilé.e.s liées à l'accès à l'assistance : 78% des personnes interrogées l'ont confirmé.** 38% ont également affirmé que les distributions étaient mal organisées et que certains groupes n'avaient pas accès à l'aide (19% des exilé.e.s interrogé.e.s). C'est notamment le cas des personnes vivant au fond du camp, puisque l'assistance est généralement apportée à l'entrée du camp.

Pour avoir accès à de l'assistance, par exemple, les exilé.e.s ont besoin de se déplacer. Néanmoins, **82% des personnes interrogées ont des contraintes liées à leurs déplacements.** 88% expriment des difficultés liées aux coûts des transports. 45% n'ont pas de document de transport, ce qui complique leur utilisation. L'incompréhension du fonctionnement des moyens de transports franciliens a également été soulignée.

6. SANTÉ

Lorsque les exilé.e.s sont malades, 40% ne font rien par rapport à cette situation. Les causes citées sont l'absence de moyens financiers pour se faire soigner ou l'absence d'information quant à la procédure à suivre pour avoir accès à des soins.

38% des personnes interrogées ont accès à des soins grâce aux ONG / associations, 15% ont recours à l'automédication ou à des méthodes traditionnelles.

Selon les exilé.e.s, il y a des maladies qui circulent sur le camp ou qui ont circulé : le Covid-19, la gale, la grippe et des problèmes de peau. Deux femmes interrogées sur quatre ont dit ne pas pouvoir répondre à cette question puisqu'elles ne sortent pas de leur tente. Les femmes interrogées ont précisé ne pas avoir de suivi gynécologique (trois femmes sur quatre).

7. EDUCATION

Deux mères interrogées ont précisé que leur(s) enfant(s) n'ont pas accès au système scolaire français.

8. SANTÉ MENTALE, GENRE ET PROTECTION

86% des personnes interrogées souffrent de stress. Les causes sont multiples, l'insécurité sur le camp étant une réponse souvent apportée par les répondant.e.s. Il y a également la promiscuité, l'incertitude quant à leur vie future ou les problèmes administratifs et juridiques rencontrés par les exilé.e.s.

Pour faire face à ce stress constant, **43% des personnes interrogées font appel à leur famille, leurs amis ou à des membres de leur communauté.** Beaucoup cherchent des solutions par eux / elles-mêmes (une personne sur trois). 10% disent consommer de la drogue, de l'alcool ou fumer pour faire face au stress. Il est à noter que l'alcoolémie a souvent été citée comme problème sur le camp lors d'entretiens qualitatifs.

Parmi les problèmes découlant de ce stress, on retrouve des troubles du sommeil (76% des répondant.e.s), des troubles dépressifs (32%), des troubles de l'appétit (22%).

9. ACCÈS À L'INFORMATION

Selon les exilé.e.s interrogé.e.s, **37% pensent que l'information qui est la plus importante à recevoir selon eux/elles sont des nouvelles de leur famille.** 33% estime qu'il s'agit d'informations sur les interventions de soutien (alimentaire, sanitaire notamment) sur le campement. 37% dit qu'il s'agit d'informations sur les démarches administratives. Sur ces dernières informations, il a été expliqué par les exilé.e.s interrogées que les informations sur les démarches administratives leur étaient expliquées par des amis ou la communauté (six répondants) ou la préfecture (deux répondants).